Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan de relance de la Confédération: grand succès vaudois

La première phase du plan de relance de la Confédération - qui s'est étendue du 30 avril au 31 décembre 1997 - s'est révélée un grand succès pour le canton. Son quota initial de 23,5 millions a été réparti par le Conseil d'Etat à raison de 20 millions pour les communes et 3,5 millions pour les projets cantonaux. L'Office économique a ainsi vérifié et préavisé 277 dossiers, représentant plus de 305 millions d'investissements potentiels et 42 millions de demandes de subventions.

Vu l'affluence de ces dernières, l'Office fédéral des questions conjoncturelles (OFQC) a finalement accordé au canton un montant de 24'310'797 francs, correspondant à 171 décisions positives pour les projets cantonaux et communaux. Le quota pour le canton s'est ainsi accru de 810'000.francs, prélevés sur les réserves fédérales et sur les quotas non entièrement utilisés par d'autres cantons. Les communes en sont les principales bénéficiaires. Ainsi, ce ne sont pas moins de 164 millions d'investissements non planifiés qui seront injectés dans l'économie vaudoise, dont 43% dans la rénovation de bâtiments.

Tous les districts ont bénéficié de la manne fédérale à des niveaux différents selon le nombre de projets déposés. Les districts de Morges et Lausanne sont les plus bénéficiaires avec respectivement 3,3 et 2,1 millions.

Sur le plan cantonal, les projets présentés ont été acceptés par le Grand Conseil le 19 janvier 1998. Ils prévoient 20 millions d'investissements supplémentaires à charge du canton et 10 millions pour les subventions que les communes demanderont dans le cadre du plan de relance.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 janvier 1998

M. Roland Hayez, Office économique du DAIC. Tél. : 021/316.60.18